

La Gazette

de Penne d'Agenais



Penne d'Agenais

N°9 - ÉTÉ 2019

DOSSIER
ÉCONOMIE

SOMMAIRE

Vie Municipale.....	p 2
Edito.....	p 3
Brèves.....	p 4-7
Vie municipale : Les bons gestes.....	p 8
Budget.....	p 9-11
DOSSIER : ECONOMIE.....	p 12-16
Tourisme.....	p 17-19
Vue à la Télévision.....	p 20
Environnement.....	p 21
Réseaux d'eau.....	p 22
Travaux.....	p 23-25
Jumelage.....	p 26-27
Calendrier Estival.....	p 28

Retrouvez toutes nos dernières informations sur Internet



Site Mairie

www.ville-pennedagenais.fr



Sur Facebook

Ville de Penne d'Agenais



Sur Youtube

Ville de Penne d'Agenais

La Gazette de Penne d'Agenais est éditée par la Mairie de Penne d'Agenais.
Directeur de la publication : Arnaud Devilliers, Maire
Photographe : Mick Bunby
Réalisation & Impression : ID PIXEL

Groupe Municipal de la majorité

Pour siéger à la communauté de communes ou pour les élections sénatoriales, la majorité avait proposé à l'opposition de faire liste commune. Convaincus que la réussite de Penne passe par la mobilisation de tous à son service, nous avons proposé la même chose pour les prochaines municipales. Contrairement aux fois précédentes où l'opposition avait accepté cette méthode, elle dit avoir vécu cette proposition comme une provocation tant pis.

Pour la Majorité, la vraie provocation c'est le choix clairement exprimé de B. Barral de privilégier la hausse de fiscalité pour financer de nouvelles compétences. Ne pas avoir entendu 6 mois de mobilisation pour dénoncer un ras le bol fiscal compréhensible, et vouloir alourdir encore la fiscalité des ménages pennois, c'est provocateur et surtout contraire aux intérêts des Pennois, qui savent à quoi s'en tenir.

Arnaud DEVILLIERS et les élus de la Majorité

Mot de la Rédaction

La rédaction de la Gazette rappelle que les textes des différents groupes sont publiés tels que remis par leurs auteurs, sans être écourtés, qu'ils bénéficient tous de la même surface rédactionnelle conformément au règlement intérieur voté en conseil municipal et comme l'attestent toutes les gazettes depuis 2014.

Groupe Municipal d'opposition de Gauche

Tout va bien !

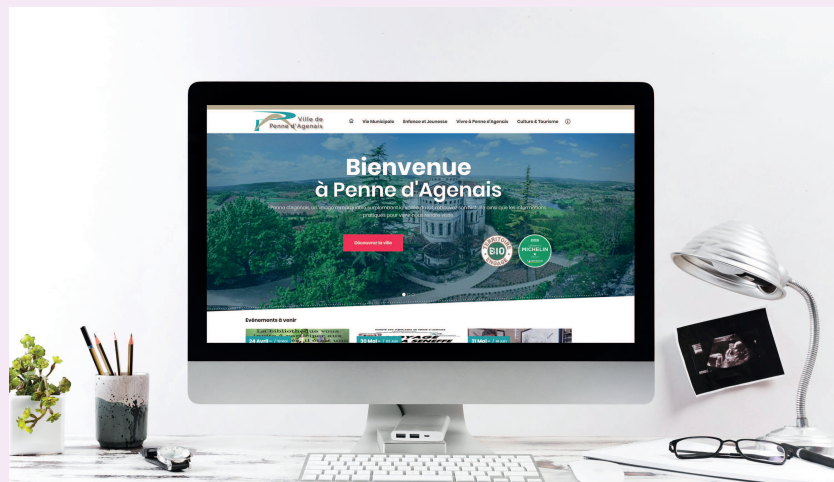
Cécité ? Suffisance ? Auto persuasion ? M. le maire proclame haut et fort que son mandat se déroule parfaitement. Les composantes de la municipalité font parfaitement leur travail, lui en tête. Si on peut lui concéder le fait que la partie financière est bien conduite en dépit de choix qui sont loin d'être partagés, il en va différemment des capacités à gérer les relations humaines. Le maire doit écouter ses administrés au lieu de les menacer !

Le maire aime provoquer comme l'a montré cet article paru dans la presse dans lequel il proposait à l'opposition dans une discussion de couloir de faire liste commune... A moins que le maire de Penne d'Agenais soit moins sûr de lui qu'il n'y paraît... Vous le découvrirez en temps utiles.

(Texte écourté car la surface rédactionnelle de l'opposition n'est que le 1/100e de celle de la majorité)

Jean-Noël DENIS

Site Internet



Depuis 2008 la Municipalité cherche à mieux informer les Pennois des actualités de leur commune, page Facebook, newsletters, chaine Youtube, panneaux d'information, Gazette... autant d'outils pour plus de transparence et d'information.

Le dernier né de cette volonté est un site internet réactualisé, dynamique et régulièrement mis à jour. Grâce à lui vous pouvez être informé de l'actualité, du fonctionnement des services, et aussi accomplir vos démarches administratives, payer les factures de cantine...

Un outil indispensable et moderne à l'image de Penne d'Agenais. A noter que la photo de garde a été retenue dans le cadre du concours photo du Département comme une des 47 meilleures.

Groupe Municipal Indépendant

La Commune.

Faire société commence sur le premier périmètre où se rassemblent et se retrouvent les gens : la commune. Cette agora, ce maillon essentiel récemment dédaigné revient en cour. Mieux, les services publics qui les ont désertés devraient les réinvestir... dicit le Président. Reste à savoir si ceux qui ne croient pas à la pérennité des communes face à des unités territoriales hétéroclites seront sincères lorsqu'ils brigueront vos suffrages aux élections municipales. Nous même sommes constants dans nos choix : des communes à dimension humaine où les administrés réunis font vivre l'intérêt général.

Gérard COMBETTES

« **La seconde jeunesse de Penne** », c'est ainsi qu'un quotidien régional titrait un article dédié à notre commune. Comment ne pas souscrire à cet avis tant notre commune s'est transformée en quelques années.

2019 s'inscrit dans cette volonté avec l'installation à Ferrié de la crèche communautaire. Un équipement qui donne pleine satisfaction aux parents et offre aux enfants un environnement serein et adapté. Cette crèche confirme aussi la vocation « jeunesse » de notre Commune en général et du site de Ferrié en particulier.

Si bien entendu, la prudence est de rigueur, les comptes de la Commune sont sains : Pas d'augmentation des impôts pour la 12ème année consécutive. La section d'investissement s'élève à deux millions d'euros avec, en particulier, le début des travaux de regroupement des écoles pour **améliorer l'accueil des élèves et privilégier le soutien aux projets pédagogiques des enseignants**. Cette bonne gestion est d'ailleurs reconnue par tous. Elle permet d'envisager l'avenir avec sérénité, de continuer à engager des projets innovants pour **améliorer le cadre de vie des Pennois**, poursuivre la transition énergétique de la Commune, et plus généralement de répondre aux attentes des administrés.



Le dynamisme de notre Commune ne se résume cependant pas à la gestion des finances communales.

Les services publics nombreux, et de qualité, présents sur notre territoire : Hôpital, Maison de Santé, Gare, Crèche, Ecoles, Collège, Centre de Loisirs, Gendarmerie, Postes, Conciliateurs de Justice, Déchetterie...contribuent eux aussi à l'attractivité de notre territoire.

Les associations par les animations qu'elles organisent, par leur engagement au service des jeunes ou des moins jeunes participent au lien social indispensable qui doit se tisser entre nous pour que Penne ne soit pas seulement une agglomération d'habitants mais bien **un village avec une âme citoyenne**.

Comparaison n'est pas raison et trop souvent les Pennois souffrent d'un complexe dès qu'il s'agit d'évoquer les commerces et l'économie. Les chiffres sont là : **les acteurs économiques pennois sont dynamiques, entreprenants, et de plus en plus nombreux !** La solidité de notre commerce de proximité, l'arrivée annoncée de la Fibre optique, l'intérêt de disposer d'une gare, le développement de l'offre touristique, la qualité de nos agriculteurs, la modernisation de la zone artisanale, l'augmentation du nombre de permis de construire sont autant d'indicateurs positifs du dynamisme pennois.

Bien sûr on peut toujours voir le verre à moitié vide, bien sûr il reste encore beaucoup à faire.

Penne est une chaîne de solidarité, chaque acteur : privé ou public, jeune ou vieux, actif ou non, nouvel arrivant ou « vieille » famille, est un maillon de cette chaîne. Nous sommes dépendants les uns des autres : plus de commerces, c'est moins d'attractivité et moins d'habitants et plus d'écoles... c'est ensemble que nous devons agir. Les réalisations sont là pour le prouver. **Le dynamisme de tous a permis à notre commune de trouver un second souffle, bien connu des sportifs, signe d'un regain d'énergie pour aller encore plus loin, tous unis !**

A quelques jours des vacances, il me reste à vous souhaiter, au nom de tous les élus, un été festif, en attendant de vous retrouver à l'occasion des nombreuses manifestations qui rythmeront la saison.

Arnaud DEVILLIERS
Maire de Penne d'Agenais

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.



Citoyennes

Vœux : Dimanche 27 janvier 2019 s'est tenue la cérémonie des vœux, en présence de Bernard BARRAL, Conseiller départemental, de Didier CAMINADE, Président de Fumel Vallée du Lot, de nombreux Maires de la Communauté de Communes, de Sandrine BERNARD, Directrice de l'Hôpital, des Présidents d'Associations. De quoi permettre de souligner l'étoile au Guide Michelin pour le village, l'inauguration de la Maison de Santé, les travaux de voirie, ainsi que les projets à venir pour les écoles, la zone artisanale, les animations. Toutes les interventions ont eu en commun le constat que Penne se transforme, se développe et connaît un nouveau dynamisme, grâce à la mobilisation de tous. La cérémonie s'est poursuivie avec la traditionnelle remise des médailles, le départ à la retraite de Rémi TITEUX et enfin le verre de l'amitié.



Grand Débat National : Le vendredi 25 janvier s'est tenu à Penne, le grand débat national. Animé par Monsieur le Maire et Manon LAPORTE, avocate, les échanges ont été diversifiés, préparés ou spontanés, animés avec courtoisie et émotions vives parfois, pointant la responsabilité de l'administration ainsi que l'implication des citoyens souvent insuffisante. Dans l'ensemble, débat productif et constructif.



Commémorations

ANACR 75e anniversaire février 2019

Il y a 75 ans, les 1200 prisonniers de la prison d'Eysses étaient conduits dans d'horribles conditions à la gare de Penne pour y être embarqués dans des wagons à bestiaux, direction les camps de concentration où 400 d'entre eux perdirent la vie. Cette année l'ANACR a voulu donner une résonance particulière à cette commémoration en y associant de nombreux jeunes venus des différents pays d'origine des prisonniers et en présence des consuls d'Allemagne et d'Italie. Très émouvante, cette cérémonie s'est conclue par un message d'espoir d'une jeunesse européenne attachée aux valeurs européennes.

**Journée nationale du souvenir des victimes de la déportation : une journée pour se souvenir**

Le 26 avril a eu lieu la fameuse journée nationale du souvenir en compagnie de Guy VICTOR, Président de l'ANACR, Bernard BARRAL, Conseiller Départemental du Pays de Serres et Maryse CATTOOR, 1ère Adjointe au Maire de Penne d'Agenais. La Journée nationale du souvenir des victimes de la déportation honore la mémoire de tous les déportés sans distinction et rend hommage à leur sacrifice. Cette journée a pour vocation de rappeler à tous ce drame historique majeur, les leçons qui s'en dégagent, pour que de tels faits ne se reproduisent plus.

**Le 8 mai 1945 : Victoire de la dernière guerre mondiale**

Sous un ciel menaçant, la traditionnelle commémoration de la fin de la 2^{de} Guerre Mondiale s'est tenue devant le monument aux morts de Penne. Cette cérémonie a été l'occasion de rappeler l'importance du partenariat avec les écoles et le collège pour faire perdurer la mémoire de cette période. La disparition des générations qui ont vécu la guerre nous fait courir le risque de voir cette mémoire disparaître.

En travaillant, avec les jeunes, à l'entretien de cette mémoire collective, comme par exemple en organisant un séjour pédagogique à Auschwitz, en participant au concours de la Résistance et de la Déportation, et en commémorant, c'est la société de demain qui se construit.

Parents, enfants, rejoignez vos Aînés dans ces manifestations, participez, c'est aussi votre avenir.

**Le 23 mai JM, le rdv de l'école élémentaire**

Jean Moulin, symbole de l'héroïsme français, de toute la Résistance française, fait partie de ces héros de l'ombre, connus et inconnus, qui ont permis de libérer la France au prix de leur souffrance, de leur vie, et de leur idéologie de liberté. Il fut chargé par le général de Gaulle de créer le Conseil National de la Résistance (CNR) qui représente l'unité des forces militaires secrètes françaises. Trahi, il fut arrêté en juin 1943 et torturé par Klaus Barbie. Il meurt le 8 juillet 1943 en gare de Metz, dans le train qui le conduisait en Allemagne. Il fut le premier président du CNR. Lors de cette commémoration, les élèves ont interprété le Chant des Partisans, l'hymne européen et «La Marseillaise».



La Bibliothèque :

Lieu incontournable de la culture, la bibliothèque municipale vous offre de multiples services :

- 3 postes informatiques pour une consultation internet libre
- Le Wifi pour des connexions à internet
- Le prêt inter-bibliothèque qui permet de faire venir un livre d'une autre bibliothèque
- Accueil de classes, accueil de groupes sur rendez-vous (centre de loisirs)

Possibilité d'emprunter 4 livres par membre de la famille pour une durée de 3 semaines et d'accéder aux ressources numériques de la médiathèque numérique.



Séance de dédicaces à la bibliothèque Municipale, Francis Bajoux Elias vous a présenté son roman : La saga du Pech Peyra de Penne d'Agenais. Féru d'histoire, son histoire débute par la découverte d'un collier de coquillage appartenant à une jeune fille du Néolithique pour retracer des événements historiques jusqu'à nos jours à Penne d'Agenais.

HORAIRES D'OUVERTURES :

Lundi : 14h30-18h30
 Mercredi : 10H00-17H00
 Vendredi : 14h30-18h30

Modalités d'inscription :
 Gratuité des emprunts.

Sociales

Le C.C.A.S. :

Grand succès pour le Repas des Aînés !

Avec ses tables nappées, la grange de Nègre de Penne d'Agenais avait déjà des airs de fête le dimanche 24 mars à l'occasion du traditionnel Repas des Aînés offert aux Séniors Pennois âgés de 60 ans et plus. Ajoutez plus de 100 personnes et un animateur musical plein d'entrain... un bon cocktail pour une journée très conviviale qui a été appréciée de tous. Un repas particulièrement chaleureux, un temps de pause pour se rencontrer, échanger et partager un moment festif.

"Nos anciens constituent une grande richesse et sont porteur de mémoire enracinés dans une histoire locale et ils méritent toute notre attention": note le Maire, Arnaud DEVILLIERS.



Ateliers CCAS

Parce qu'on ne fera jamais assez de prévention, le C.C.A.S. s'engage pour aider nos seniors à rester en bonne santé le plus longtemps possible !



15 janvier 2019 :
 Atelier Form'équilibre animé par ASEPT

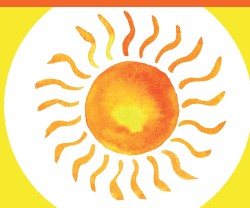


28 février 2019 :
 Atelier « Connaitre les Plantes » animé par Clémence FREGARD

Le C.C.A.S. s'est aussi engagé à mettre en place des outils pour faciliter la vie des Seniors, en partenariat avec l'ASEPT, pour faire 6 séances d'ateliers numériques à partir du 29 avril 2019. Ces ateliers couvriront des thématiques comme : premier pas sur la tablette, échanger avec ses proches, la tablette et les loisirs, rester informé, les démarches administratives et tablette et prévention santé.



Prévention cas de canicule



En cas de canicule durant l'été, si vous êtes âgé de plus de 80 ans, vous pouvez vous inscrire sur un registre nominatif ouvert à cet effet dont les critères de recensement ont été définis et réglementés par décret ministériel. Ce registre sera conservé et tenu à jour dans une stricte confidentialité par le C.C.A.S. Cette action, réalisée à titre préventif, pourra faciliter l'intervention des services sociaux et sanitaires au cas où le plan d'alerte serait mis en œuvre. Cette démarche étant un acte volontaire et facultatif, nous invitons les personnes intéressées à contacter le secrétariat de mairie, et notamment Corine LAUX, secrétaire du C.C.A.S.

Sportives

Escapade un club qui monte : A l'occasion du trophée des sports organisé par Fumel Vallée du Lot, c'est le club Pennois Escapade qui a été distingué pour l'année 2018. Une reconnaissance bien méritée pour Sébastien BERTHOUMIEUX et son équipe de bénévoles qui s'investissent pour faire vivre leur passion. La création de l'école de VTT, il y a quelques années, a su attirer de nombreux jeunes, certains très titrés comme Eva Muller. Le Club organise aussi la randonnée de Pâques qui attire plusieurs centaines de randonneurs, traileurs et VTTistes, heureux de bénéficier d'une très bonne organisation et de parcours intéressants.



1 février 2019 : Trophée des Sports à Fumel - Association Escapade

22 avril 2019 : Escapade Randonnée de Pâques

Une association prometteuse : L'aviron à Penne

Lorsqu'on interroge Monsieur Butault Président du Cercle Nautique Penne Saint Sylvestre (CNPSS) on a l'impression qu'il parle de l'aviron comme d'un être cher.

« L'aviron " un style de vie plus qu'un sport " diront de nombreux rameurs. Nous, au CNPSS c'est aussi notre crédo... une école de la vie... celle qui va façonner, donner des valeurs et endurcir nos enfants pour leur vie d'adulte. Partager le même bateau, ramer à 2, 4 ou 8, donner le même coup de pelle au même instant avec force et technique, s'apprend entraînement après entraînement, course après course. Hiver ou été, pluie ou soleil l'entraînement est la clé de la réussite pour ce sport complet et très physique qui ne laisse pas de place à l'approximatif lors des courses. Souplesse, agilité, musculation et maîtrise de l'équilibre en font un "must" pour transformer corps et esprit. Au CNSS, les rameurs viennent pour le plaisir en loisir ou pour la performance en compétition, tous ont la même passion pour ce sport de glisse en pleine nature. Les rameurs vous diront que seul le bruit des pelles sur l'eau rythme la nature des petits matins brumeux. »

Avec presque 40 licenciés dont 5 coaches avec pour certains des titres nationaux et Internationaux, le CNPSS est comblé ! Les entraînements sont le mardi soir et le vendredi soir 18h00 20h00 au club pour la préparation physique généralisée, les mercredis, les samedis après midi et dimanches matin sont réservés pour les entraînements sur les bateaux et les jeudis soir au club ou sur l'eau de 18h00 à 20h00 et le dimanche matin sur l'eau pour les loisirs.

De quoi se mettre à l'aviron !



Expo et Vernissages...

La saison estivale qui s'annonce a connu quelques prémices intéressantes avec plusieurs expositions de qualité, la création d'un Comité d'Animations et un zumbathon au service de la biodiversité. Notre village est riche des nombreuses initiatives portées par des acteurs engagés au service de leur village, chacun dans son domaine, le tout créant une dynamique qui profite à tout notre village.

La Mer s'invite à Penne: A l'initiative de Maria GARROUSTE, peintures, traditions de Bretagne se sont installées le temps d'une semaine à Penne, puis c'est Bernard CAHUE qui, avec ses peintures marine, a offert une bouffée d'air frais aux Pennois venus découvrir ses œuvres.



14 avril 2019 : Vernissage Dauchez Campagne Bretonne en présence de Maryse CATTOOR, 1e Adjointe au Maire



Mai 2019 : Exposition « Peintures marines » de Bernard CAHUE

Animations

ANIMAPENNE

Comité d'animation à Penne d'Agenais. Il s'agit d'une nouvelle association qui a pour but de participer à l'organisation d'événements en collaboration avec la mairie.

Animapenne a également pour projet et vocation de développer de nouveaux événements et animations. L'idée du comité d'animation est également d'être un lien entre associations, pour ceux qui le souhaitent. L'association est ouverte à tous, pour tout ou partie des projets en cours (Fête des lumières) ou à l'avenir pour les futurs projets d'événements et animations. Que ce soit pour 1 heure ou davantage, Pennois ou personne aimant Penne autant que nous, grand ou petit, tous le monde est le bienvenue.

Vincent Clève
Président d'Animapenne

Pour nous contacter :

Vous pouvez obtenir nos coordonnées à la mairie
ou à partir de l'adresse mail suivante : animapenne@gmail.com



Le zumbathon

Le 12 mai dernier le gymnase a été secoué au rythme de la zumba. Si l'an passé l'association Spirit Moov s'engageait au profit de la lutte contre le cancer du sein, c'est cette année le sauvetage des orques d'Alaska qui a été choisie comme "bonne cause" par le club. Les bénéfices de la journée seront donc reversés au bénéfice de la préservation de la biodiversité.



Alors que l'été débute il est parfois bon de se rappeler quelques règles de bon sens pour conserver de bonnes relations de voisinage et une qualité de vie collective. Un règlement sanitaire départemental précise les droits et interdictions en la matière :

LES BONS GESTES

Limitons les bruits inutiles :

Le bruit est considéré comme excessif (et donc sanctionnable) dès lors qu'il porte atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité (de jour comme de nuit). Pour limiter cette nuisance, quand vous utilisez des outils comme une tondeuse, une tronçonneuse, une perceuse....

il convient de respecter des horaires fixés comme suit :

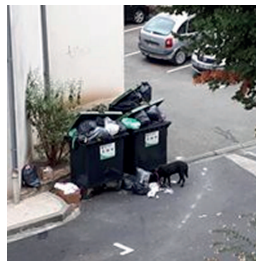


Respectons les lieux publics :

Le balayage des rues doit être assuré par les propriétaires riverains au droit de leur propriété. Si cette règle est appliquée cela permettrait au service voirie de se concentrer sur les parcs et jardins qui bénéficient à tous. Alors un bon geste, aidez-les à tenir notre commune propre !

Abandonner ses déchets sur l'espace public est strictement interdit, y compris aux abords des containers de tris sélectifs.

Enfin il est préférable de sortir ses ordures peu de temps avant la collecte par Fumel Vallée du Lot afin d'éviter qu'un animal errant ne répande le contenu de la poubelle dans toute la rue.



● les jours ouvrables :

De 8h30 à 12h et de 14h00 à 19h30

● les samedis : De 9h à 12h et de 14h à 19h

● Interdiction les Dimanches et jours fériés.

Jardinons propre :

Il est interdit de brûler tout déchet à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur individuel. Les déchets végétaux de jardinage peuvent être déposés à la déchetterie ou ramassés selon la collecte organisée par la Communauté de Communes.



Que faire en cas de litige :

D'abord cherchez à vous expliquer calmement avec votre voisin, il ne s'est peut-être pas rendu compte de la gêne qu'il occasionne. Si le trouble persiste et que la discussion ne mène à rien, vous pouvez saisir le conciliateur qui tient permanence en Mairie (sur RDV à prendre auprès de l'accueil) les mardis après-midi.

Un peu de civisme, c'est beaucoup de contrariété en moins, alors un bon geste, soyons tous citoyens !



Opération tranquillité vacances

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la police ou à la gendarmerie de surveiller votre domicile. Des patrouilles sont alors organisées par les forces de l'ordre. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (tentatives d'effractions, effractions, cambriolages). Il convient de remplir le formulaire et de le transmettre à votre commissariat ou à votre gendarmerie au moins 2 jours avant votre départ.

Vous devez remplir un formulaire disponible à l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/F34634>

La lutte contre les incivilités...

Face à la multiplication des petites incivilités : déjections canines, abandon d'ordures, stationnements gênants, la Mairie a, à plusieurs reprises, sensibilisé les administrés à ces problématiques. Ces "mauvais" gestes du quotidien, quand ils se répètent, gâchent la vie des habitants, alors qu'adopter les bons gestes ne coûte rien ! Passer la phase de prévention et de sensibilisation, c'est désormais l'Agent de Surveillance de la Voirie Public, Serge Guérin, qui pourra dresser des contraventions. Une photo de l'infraction, une transmission informatisée et le contrevenant recevra directement l'amende. Autant le dire tout de suite l'informatisation du procédé ne permet pas au Maire d'intervenir pour faire sauter une contravention et l'argent des amendes ne revient pas à la Mairie.

Ce dispositif a été instauré en espérant qu'il ne sera jamais utilisé car chacun respectera désormais les règles.

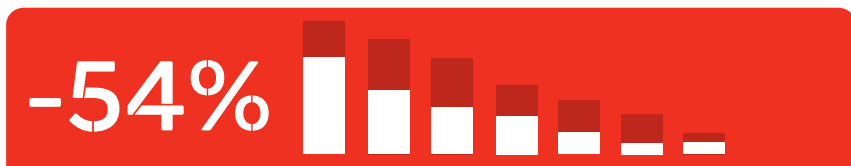


Gérer une commune, c'est prévoir les investissements à long terme, anticiper l'imprévu, conserver des marges de manœuvre et donner aux habitants les services qu'ils financent à travers leurs impôts. Grâce à la mobilisation des services et des élus, un vaste plan d'économies a été engagé : assurance, consommations énergétiques, matériel, appels d'offre... autant de postes budgétaires qui ont été examinés un par un pour traquer toutes les dépenses. Les économies ainsi réalisées ont pu être réinjectées dans les travaux ou dans le fonctionnement de services utiles comme la santé ou les écoles. Le fruit de ce travail aussi ingrat qu'indispensable, est une situation financière saine qui permet d'envisager l'avenir avec sérénité.

2018

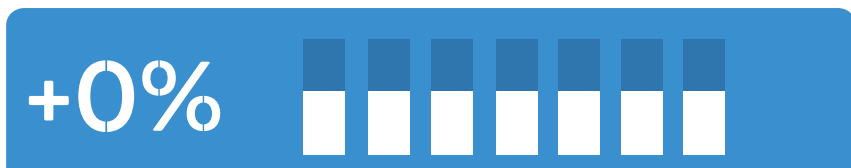
Les Recettes

Dotations de l'Etat



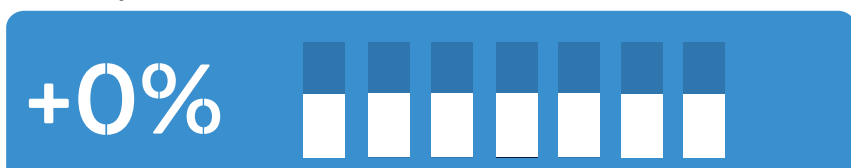
Elles représentaient en 2008 autant que les recettes fiscales, c'est dire environ 1,2 millions d'Euros par an. Baissées drastiquement de 2012 à 2017, elles s'élèvent à 550.000€ en 2018. En dix ans nous avons perdu 54% de ces recettes

Impôts



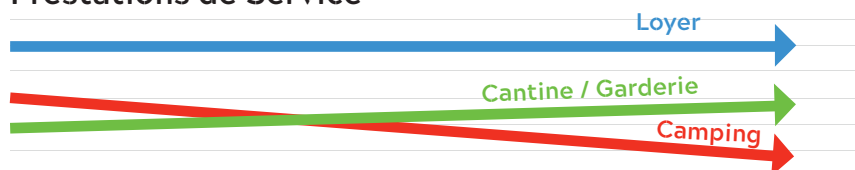
La Commune n'a pas modifié ses taux depuis 2008, c'est la première fois depuis 1980 que la Mairie parvient à ce résultat deux mandats de suite. Ils restent élevés pour notre territoire aussi est-il important de ne pas les augmenter au risque de faire fuir les habitants, en contrepartie cela nous prive de recettes supplémentaires pour palier à l'augmentation du coût de la vie qui impacte aussi les collectivités.

Les Emprunts



Pour anticiper les difficultés à venir, un important effort de désendettement avait été réalisé de 2008 à 2014. Combinée aux faibles taux d'intérêt, cette politique permet à la Commune de conserver des marges de manœuvre raisonnables.

Prestations de Service



Si des recettes restent stables, comme les loyers des immeubles municipaux, d'autres baissent comme les recettes du camping municipal qui vieillit et ne répond plus aux attentes des clients d'aujourd'hui. D'autres augmentent grâce au personnel de cantine et à la qualité des repas. Nous approvisionnons aussi en plus d'autres entités comme le Centre de Loisirs. Ce sont des recettes pour la Commune.

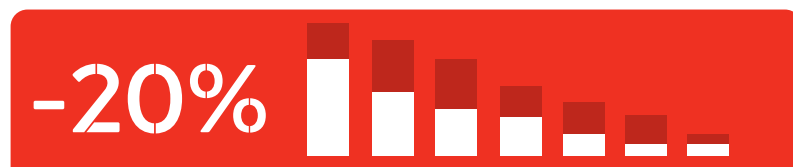
Les Dépenses

Charge de fonctionnement



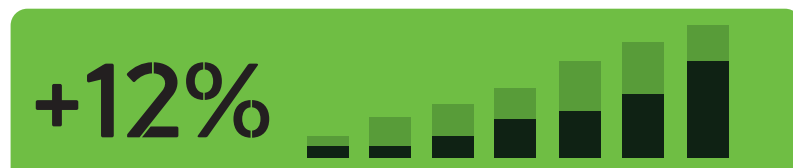
Il s'agit des charges indispensables au bon fonctionnement de la collectivité : électricité, eau, assurance, produits d'entretien, téléphonie... En 2018 elles ont diminué de 12% par rapport à 2008 et ce malgré l'augmentation du coût de la vie, grâce à un important travail de lutte contre le gaspillage.

Masse salariale



L'autre poste qui a connu lui aussi une forte baisse et celui de la masse salariale (-20%) **SANS fermer de services** et même en créant de nouveaux. Il faut noter qu'avec une masse salariale de 46% du budget nous sommes désormais dans la norme de la strate des communes de même importance que Penne. Ce résultat paradoxal est dû à la bonne mobilisation des agents, qui en contrepartie d'amélioration de leur rémunération ont amélioré en parallèle leur productivité.

Investissement



Cette augmentation des dépenses d'investissement est en fait une bonne nouvelle, c'est la preuve que la Commune entretient son patrimoine, sa voirie, ses églises, ses écoles... réaliser des travaux au plus vite pour éviter des dégradations encore plus coûteuses à réparer, c'est aussi la clé d'une bonne gestion.



Les objectifs pour cette année :

- Ne pas augmenter les impôts.
- Poursuivre les efforts de maîtrise des dépenses, tout en ne touchant pas au budget dédié à l'Education, une priorité de la Commune, ni à celui des associations.
- Continuer les investissements indispensables au bon fonctionnement communal et préparer l'avenir.

La réduction du train de vie de la Commune n'impactera pas les services utiles aux habitants :

Premier budget : le service scolaire continuera de l'être !

● Tout d'abord la Commune continue de soutenir les projets pédagogiques des enseignants comme la participation de l'école Jean Moulin à la Robocup, le projet science à la maternelle, le projet nutrition au collège, le travail sur le devoir de mémoire avec le financement d'un voyage pédagogique en Pologne, avec la visite du camp d'Auschwitz.

● Ensuite la Commune investit sur l'amélioration du service avec un plan de formation des personnels d'encadrement des enfants, l'extension du bio à la cantine...

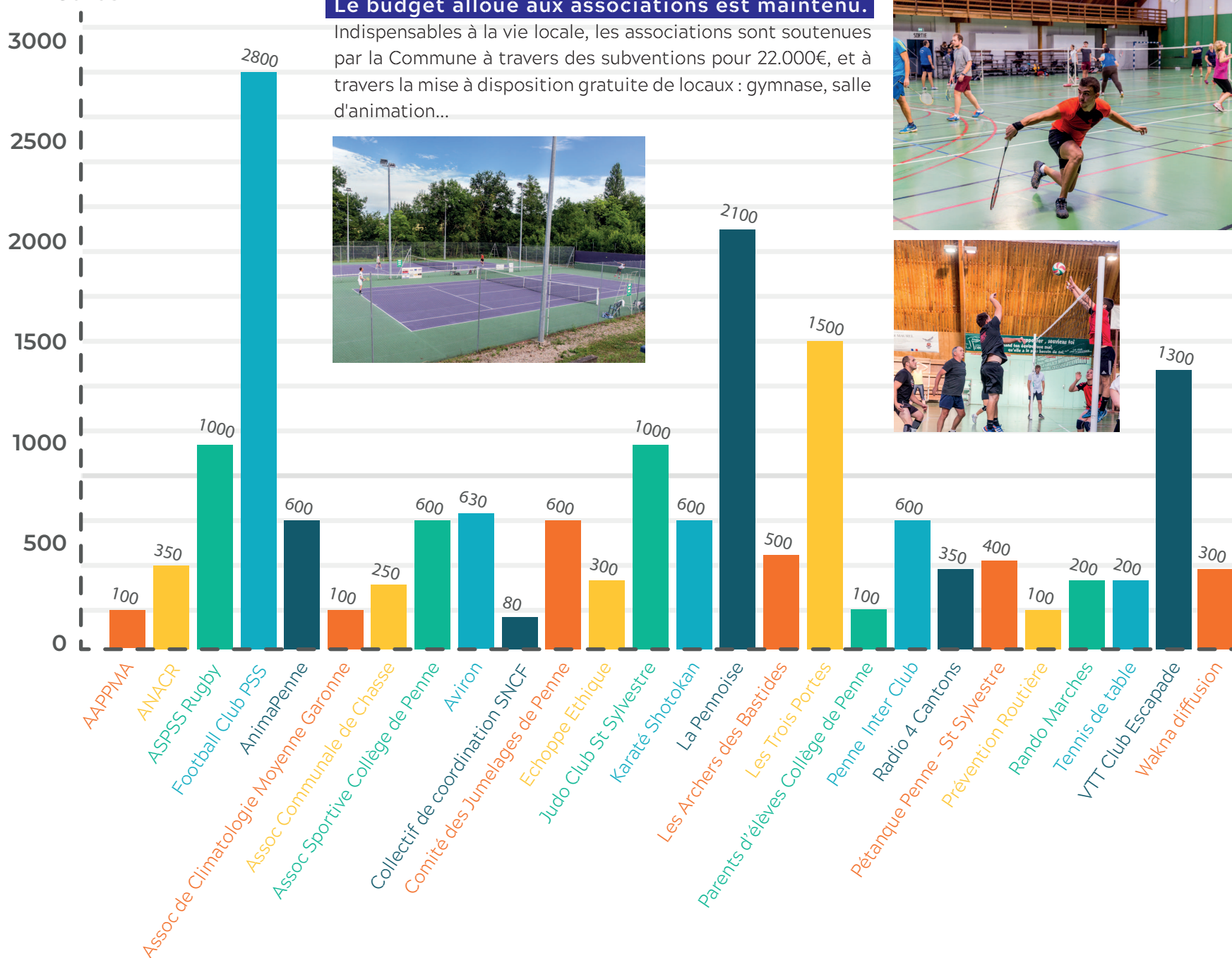
● Enfin la Commune engage cette année les travaux de regroupement des écoles maternelles et élémentaires pour près d'1,2 millions d'euros HT.



En Euros

Le budget alloué aux associations est maintenu.

Indispensables à la vie locale, les associations sont soutenues par la Commune à travers des subventions pour 22.000€, et à travers la mise à disposition gratuite de locaux : gymnase, salle d'animation...



2.000.000 d'euros d'investissement !!

Au début des années 2000, le montant moyen des investissements s'élevait à 800.000 €. Aujourd'hui il s'élève en moyenne à 1.500.000 € et atteint même cette année les 2.000.000€ prévus. L'augmentation sensible du budget d'investissement est essentiellement dû au projet de regroupement des écoles.

Les points forts du budget d'investissement 2019 :

Le regroupement des écoles prévu à hauteur d'1,2 million débutera cette année, en juillet, et se poursuivra sur l'exercice 2020. Subventionné à près de 40% par l'Etat et avec une participation du département de 30.000€, ce projet améliorera les conditions de travail des enfants et permettra aussi de réduire les coûts logistiques (assurance, flux, imprimantes...) pour abonder le budget des actions pédagogiques.

Améliorer les synergies entre les équipes et accueillir les enfants dans des locaux plus confortables



Un budget « environnemental » : si les travaux de modernisation de l'éclairage ou ceux de modernisation des réseaux d'eau occupent une place importante du budget (cf. la page travaux), 40.000€ seront dédiés à l'acquisition de matériel d'entretien des espaces verts pour compenser l'abandon des produits phytosanitaires et faciliter le travail des agents techniques.

Un dossier de subvention est en cours de présentation pour l'acquisition de ces nouveaux matériels

Un budget équilibré : Si les économies de fonctionnement permettent d'alimenter les dépenses d'investissement, ce ne sont pas les seuls impératifs d'équilibre du budget. Voirie, églises, bâtiments communaux, matériel technique sont autant de dépenses « diverses » qui s'élèvent à près de 800.000€ cette année.



100.000€ ont été provisionnés pour financer la consolidation des berges



En conclusion :

Pour 2019, le budget est de nouveau équilibré sans hausse de fiscalité, en poursuivant des investissements lourds avec deux axes forts : la réussite scolaire des enfants et la transition énergétique pour une commune plus verte ! Une fois encore c'est grâce à la mobilisation de tous, et en particulier du personnel, que la Commune peut investir. Que les agents trouvent dans cette conclusion la reconnaissance de leur implication !

Penne d'Agenais est souvent considérée comme une ville à vocation administrative. La présence de nombreux services publics légitime d'ailleurs cette vision : Mairie-chef lieu de canton, crèche, écoles, collège, gendarmerie, maison de santé, centre de convalescence, hôpital, gare, agences postales occupent une place importante dans l'attractivité de notre territoire et dans l'économie locale. Pour autant Penne ne saurait se réduire à sa seule dimension de service public, elle compte aussi de nombreuses entreprises qui participent directement à la vie locale.

INTERVIEW

Bernard JURQUET
(BJ)

Adjoint à
l'économie



La Gazette : Quel regard portez vous sur l'économie Pennoise ?

BG : Ce qui m'a frappé en prenant mes fonctions, c'est de constater combien notre tissu économique est pluriel. Quand on parle de Penne, on entend souvent « cité administrative », quand on parle économie, c'est l'agriculture et le tourisme qui sont évoqués. Tout ceci repose bien entendu sur une réalité, mais Penne ce n'est pas que cela. Le dynamisme économique de notre commune est une réalité et ses acteurs sont nombreux.

LG : vous parlez de dynamisme alors que partout on entend que c'est « la crise ».

BJ : En 2018, le chômage a reculé à Penne de 4,4%, les recrutements augmentent, nous comptons fin 2018, 51 entreprises sur Penne, soit 8.5% de plus qu'en 2017. Le solde de création d'entreprises est positif à raison de 10 entreprises, soit le plus fort solde du territoire communautaire. En matière d'agriculture nous sommes la première commune par le nombre d'exploitations. Certes des difficultés existent mais le pessimisme est rarement porteur de solutions.

LG : Justement quelles sont les faiblesses de Penne ?

BJ : Il n'y a pas réellement de faiblesses, il y a des réalités qu'il appartient aux acteurs de transformer en contraintes ou en atouts. Ainsi de la géographie. Si historiquement habiter sur un piton rocheux en bord de rivière était un atout, le mode de vie d'aujourd'hui est plus difficile à organiser, je pense bien entendu au stationnement difficile tant à Penne qu'à Port de Penne. Pourtant cette même situation est aussi un atout pour le tourisme. Tout est affaire de point de vue.

LG : si on est optimiste il n'y a que des atouts à Penne ? mais alors lesquels ?

BJ : Je citerai d'abord nos entrepreneurs. Du petit patron de PME, au commerçant et artisan qui travaille seule, tous contribuent au dynamisme de notre économie. Ils recrutent, investissent, voient pour une majorité d'entre eux leur chiffre d'affaire augmenter, et surtout ils sont porteurs de projets ce qui est positif pour l'avenir. Nos paysages, le Lot, la diversité de notre agriculture, notre patrimoine architectural, notre gastronomie, les nombreuses animations, les partenariats avec la Chambre de Commerces et d'Industrie ou avec le service économie de Fumel Vallée du Lot....sont aussi des atouts.

LG : Quel rôle la Commune tient elle dans ce domaine ?

BJ : Avec la fusion de Penne dans Fumel Vallée du Lot, la compétence économique est désormais du ressort de la Communauté de Communes. La Commune a cependant encore un rôle à jouer d'abord comme aménageur : la rénovation des rues du bourg médiéval ont dopé l'activité touristique, des manifestations comme l'embrasement ou la fête des lumières participent à la notoriété de Penne, donc à sa fréquentation, donc à la vie de nos commerces, l'accompagnement de projet de développement d'habitat permet aussi d'augmenter le nombre d'habitants donc de clients potentiels. Se battre pour maintenir l'Hôpital, développer de nouveaux services publics sont aussi des enjeux économiques sur lesquels la Commune intervient directement. Penne verse également 15.000 € / an à la Communauté de Communes pour moderniser la zone artisanale. Par ses investissements, la Commune fait aussi travailler de nombreux artisans ou des commerçants via les commandes des cantines de pains, de viandes...car nous privilégions les circuits courts.

LG : un dernier mot ?

BJ : un village c'est un tout. Son économie est importante et pour que celle-ci se développe, il faut faire travailler le commerce local. Chaque consommateur, chaque Pennois peut être acteur du développement de sa ville !

DIAGNOSTIC ECONOMIQUE DU TERRITOIRE

Le service économique de Fumel Vallée du Lot est un acteur au service des entreprises. Une de ses premières actions a été de réaliser un état des lieux de l'économie pennoise.

Penne compte 51 entreprises dont 30 dans le secteur des services (restauration, santé, hébergement...), 9 dans le commerce, 7 dans la construction et 5 dans l'industrie. Des entreprises se créent à Penne. Elles recrutent : 887 recrutements ont eu lieu en 2018 soit 5,3% de plus qu'en 2017 répartis ainsi : 662 dans le secteur du service, 175 dans l'agriculture, 35 dans le commerce et 5 dans la construction.

Au-delà de ces bons chiffres, c'est surtout une dynamique forte qui est à souligner et qui s'organise autour de :

L'agriculture : Avec 71 exploitations, Penne compte le plus grand nombre d'entreprises agricoles du territoire communautaire. Parmi ces 71, 15 entreprises sont certifiées tout ou partie en agriculture biologique, ce qui a valu à Penne d'être certifié territoire bio engagé. La vente à la ferme est développée dans une approche circulaire de l'économie.

L'agriculture une base économique en pleine mutation



Le Tourisme : secteur « naturel » de l'économie pennoise a représenté en 2018, un chiffre de 9089 nuitées réparties sur 307 « lits ». Le site de Ferrié attire sur deux mois près de 10.000 visiteurs, la fréquentation du bourg est estimée à 50.000 personnes et des tourisms de niche comme la pêche, le sport/nature sont en voie de développement, augurant d'une augmentation de l'attractivité du territoire.

Le site de Ferrié, avec le Lot, constitue un « spot » de pêche très attractif



La zone artisanale : Longtemps délaissée, cette zone fait désormais l'objet d'un projet de réhabilitation. Signe des temps, de nouvelles entreprises s'y installent. Fumel Communauté réunira bientôt les différents propriétaires pour présenter le projet de réaménagement.



Une zone à moderniser et à fort potentiel.



Territoire bio engagé

Le rapport national d'Ecocert est sorti et la cantine de Penne y est citée à deux reprises !
D'abord avec la recette de Jenny ensuite pour le travail de Martine Fraysse avec les producteurs locaux.

France 5 au mois de janvier dernier, le rapport national d'Ecocert, une étoile au Guide Michelin pour le village ! Penne se fait connaître !

Au delà de la communication, c'est la reconnaissance du travail accompli depuis plusieurs années tant par des acteurs privés que publics, par des associations et la Mairie... en deux mots : **"réussite collective"** !



Port de Penne, poumon économique de proximité.

Toujours dans un souci de mieux connaître notre territoire, le service économique de Fumel Vallée du Lot est allé à la rencontre des commerçants de Port de Penne. De ces échanges il ressort :

◆ Des points forts :

- Un tissu économique solide, avec des hausses de chiffres d'affaires liées pour les commerçants à la fidélité des clients, à la diversification des produits offerts, à l'utilisation d'internet et aux efforts de modernisation des points de vente
- Un environnement favorable avec le marché du dimanche, les zones rouges devant les commerces, la propreté des rues.

◆ Des points à améliorer :

- Le stationnement qui reste une difficulté avec une rue commerçante « coincée » entre le Lot et les côteaux.
- L'absence de Distributeurs de billets (une difficulté insurmontable malgré les nombreuses tentatives pour y remédier)



On peut ajouter que l'ouverture de la capitainerie, l'installation d'un point d'info touristique sont autant de facteurs d'attractivité pour Port de Penne. La reconversion de l'école maternelle déménagée sur le site de Jean Moulin sera elle aussi un facteur de développement. Plusieurs projets sont en cours de réflexion.

Fibre Optique et Adressage

La fibre optique est attendue avec impatience dans nos territoires ruraux. Elle arrive ! Pour réaliser cette opération un prérequis est cependant indispensable : la géolocalisation des maisons ou adressage.

La géolocalisation qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'attribuer à chaque bâtiment sur la Commune des coordonnées identifiables par GPS. L'intérêt de cette démarche est triple :

- d'une part c'est une condition indispensable au raccordement au réseau de fibre optique
- ensuite, avec la multiplication du commerce sur internet, la livraison à domicile connaît un essor considérable, et dans nos territoires ruraux le livreur a parfois du mal à trouver votre domicile, demain il l'identifiera avec précision
- enfin, et c'est sans doute le plus important, les services de secours pourront identifier avec précision votre adresse et ainsi agir avec plus de réactivité dans des conditions où parfois chaque minute compte.



Conseil départemental et Mairie ont travaillé de concert :

Les services de la Mairie et du Département ont travaillé ensemble pour identifier les futures voies, harmoniser leur numérotation, calculer le nombre de panneaux nécessaires... une réunion publique a été organisée pour présenter le dispositif, recueillir l'avis des habitants. Après la remise de votre adresse officielle par la Mairie, vous pourrez alors la communiquer aux différents organismes.

La plateforme ci-dessous vous permettra de signaler votre nouvelle adresse en une seule déclaration :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/

Ce travail de préparation est estimé à 11.000€, que la Mairie a économisé en réalisant ce travail en interne avec la collaboration du Département.

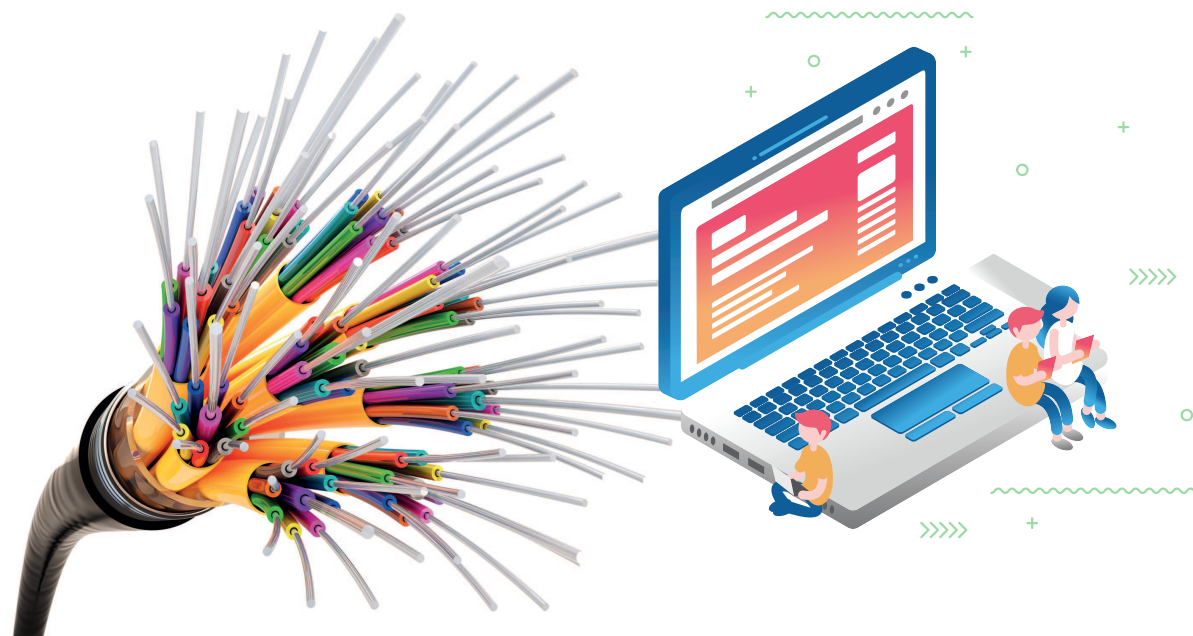


La Fibre Optique un enjeu départemental

L'accès au très haut débit est un enjeu majeur pour nos territoires. Avec ses partenaires (la Région, le Sdee47 et les communautés de communes), le Conseil départemental déploie la fibre optique en milieu rural, à travers le syndicat mixte Lot-et-Garonne Numérique.

Grace au dispositif des AMEL (Appels à Manifestations d'Engagements Locaux) lancée par l'Etat à la fin de l'année 2017 auquel le département a répondu rapidement, la couverture de l'intégralité des foyers lot-et-garonnais sera finalisée en 2023, soit 5 années avant les délais initialement prévus.

Orange assurera ce déploiement pour le syndicat départemental en parallèle des travaux que l'entreprise effectue déjà dans les agglomérations. Aucun territoire ne sera ainsi oublié et ce vaste chantier sera créateur d'emplois (plus de 300).



Transports en Commun

Si la modernisation de la RN 21 est un atout pour Penne qui se rapproche ainsi d'Agen et de l'autoroute, il ne faut pas sous-estimer l'intérêt d'un autre moyen de transport qui représente un enjeu majeur pour l'avenir de notre territoire : la ligne Agen/Périgueux. La Gazette a sollicité le Comité de Défense de la Ligne Agen Périgueux, ou CODELIAP, pour faire le point sur ce dossier.

La gare du Villeneuvois, c'est Penne !

Penne dispose d'une gare, elle a été mise en service en 1863 : elle est devenue gare de bifurcation le 20 décembre 1869 avec l'ouverture de l'embranchement de Penne à Villeneuve et d'Agen, long de neuf kilomètres. Cela permettait la circulation de quatre trains quotidiens dont trois sont en correspondances à Penne avec des trains express de la relation Limoges-Paris. La liaison directe avec la capitale a cessé d'être assurée. S'il est toujours possible aujourd'hui d'atteindre la capitale via Limoges, le trajet est de plus en plus morcelé. (6h 47 de temps de trajet).

Le 30 mai 1944, 1 200 prisonniers de la **Centrale d'Eysses** sont amenés à la gare de Penne pour être déportés au **camp de concentration de Dachau**. Un mémorial a été édifié à côté de la gare en 2016 en souvenir de cette déportation.

En 2014, c'est une gare voyageurs d'intérêt local (catégorie C : moins de 100 000 voyageurs par an de 2010 à 2011) et en 2017, sa fréquentation annuelle était de 17 972 usagers.



Aujourd'hui cette ligne est un enjeu majeur pour notre territoire :

Face au danger de suppression de l'axe Agen Périgueux, une trentaine d'élus, riverains de la ligne se sont regroupés en association « Ligne de vie en Périgord Agenais ». Les associations d'usagers CODELIAPP (créée en 1993) et PERIGORD RAIL PLUS ont été associées à ce projet à titre consultatif. La remise à niveau de la ligne Agen Périgueux représente 150 millions d'après l'Audit SNCF Réseau d'août 2017.

Quel intérêt d'investir autant sur cette ligne ?

Un intérêt de Sécurité routière :

Notre réseau routier actuel n'est plus adapté aux distances et aux temps contraints des déplacements d'aujourd'hui ; avec 12 000 véhicules/jour, l'été dont plusieurs centaines de poids lourds, les Eysies montrent par exemple les limites du trafic routier. En 2016, 396 accidents ont eu lieu entre Agen et Périgueux, ils ont engendré 519 blessés et 69 morts. Le coût global de ces accidents s'élève à 417 000 000 €. Privilégier le train en l'adaptant aux besoins des usagers, c'est un enjeu de sécurité routière.

Un intérêt économique :

Le projet de ligne Agen-Périgueux a été élaboré pour démontrer l'intérêt capital pour la survie de notre territoire ; cette ligne est un sillon vertical dans un espace naturel qui présente de réelles opportunités économiques. La ligne Périgueux-Agen est indispensable à l'aménagement du territoire du grand sud-ouest et en particulier des départements de la Dordogne et du Lot et Garonne et ceci pour plusieurs raisons ; parce que c'est la seule ligne qui relie les 2 préfectures et on voit bien aujourd'hui les interactions qu'il y a entre ces 2 préfectures qui sont 2 pôles économiques; elle est donc utile pour l'économie, pour les chefs d'entreprise, pour les employés.

Un intérêt touristique :

En matière de tourisme pur sur notre territoire la fréquentation actuelle a atteint environ 4 millions de visiteurs, du château de Bonaguil aux grottes de Lascaux ; face à cette saturation du réseau routier, le train a tous les avantages pour lui : plus sûr, plus rapide, plus économique, plus respectueux de l'environnement. Les collectivités doivent initier l'itinérance douce (VTT électrique et sentiers de randonnée...) ; cela permettra, à partir du rail de créer un moyen de déplacement plus économique et plus respectueux de l'environnement.

Un intérêt pour les jeunes

Le développement économique de notre territoire ne peut se passer de liaisons directes et rapides vers les pôles universitaires : plus de 10 000 étudiants sur les deux départements et les centres économiques de nos métropoles.

Un intérêt pour le consommateur :

Bus et train sont souvent en compétition, pourtant les chiffres sont là : Analysons le comparatif bus et train des trajets Agen-Périgueux :

- Temps de trajet : bus 4h30, train : 2h30.
- Empreinte carbone : bus : 260 kgs, train 45 kgs.
- Coût du billet : bus 28 €, train 26,30 €

N'hésitez plus Prenez le train !



INFOS PRATIQUES

Les tarifs Penne-Agen : 17,60 € en hebdomadaire; 63,20 € en mensuel et 55.30 € par mois en formule annuelle.

Ouverture des guichets :

Le lundi : 06h15 / 12h00 - 13h30 / 15h00
du mardi au vendredi : 07h15 / 12h00 - 13h30 / 16h00.

Trop longtemps notre département a opposé Lot-et-Garonnais et touristes, expliquant sans doute notre retard sur d'autres départements comme la Dordogne ou le Gers. Peu à peu les mentalités ont changé et aujourd'hui l'intérêt de développer une économie touristique sur nos territoires n'est plus remis en cause. Il reste beaucoup à faire pour faire collaborer ensemble les différents acteurs du tourisme et les initiatives locales vont dans le bon sens. Avec près de 150 emplois directs ou indirects liés au tourisme, Penne d'Agenais a toute sa place dans le développement touristique du Villeneuvois/Fumelois. Depuis la fusion de la Communauté de Communes de Penne avec celle de Fumel, c'est désormais un Office de Tourisme communautaire et multi sites (Fumel/Penne/Tournon) qui pilote notre action touristique, dont la présidence est assurée par Béatrice GIRAUD, Maire de Frespech et Vice-Président de Fumel Vallée du Lot chargée du Tourisme.

INTERVIEW

Béatrice GIRAUD

(BG)

Présidente de
l'Office de
Tourisme



La Gazette : Madame GIRAUD, vous êtes la Présidente de l'OTFVL depuis 2017, pouvez-vous vous présenter, ainsi que la structure que vous présidez

BG : Elue Maire de la commune de Frespech en 2014, j'ai eu la chance d'être élue en janvier 2017 lors de la fusion entre la CCPA et FUMEL Communauté Vice-présidente en charge du Tourisme et par le fait Présidente de OTFVL. Cet office est constitué d'une équipe de 6 personnes dont une Directrice Sandra DUDRAGNE (ex secrétaire générale de Penne d'Agenais), et 5 agents en charge de la Capitainerie de Penne d'Agenais et de la Gabarre de Fumel; de la communication et promotion du territoire, l'accueil des touristes notamment au siège à Fumel et en haute saison à Penne et à Tournon.

La Gazette : Quels sont les enjeux touristiques d'un territoire comme le nôtre ?

BG : Aujourd'hui l'enjeu majeur n'est pas tant de faire venir des touristes que surtout de les faire rester plus longtemps. Le touriste d'aujourd'hui n'hésite pas à prendre sa voiture, à être mobile, les réservations se font de plus en plus au dernier moment, la saison démarre de plus en plus après le 15 juillet pour s'arrêter aussitôt après le 15 août. Notre objectif est d'arriver à étendre la période touristique. Pour y arriver il faut pouvoir cibler une clientèle hors temps scolaires comme les retraités et leur offrir des prestations de qualité.

La Gazette : Quels sont nos atouts et nos faiblesses pour relever ce défi ?

BG : **atouts** le patrimoine les paysages les structures d'accueil... Nos atouts sont très nombreux : patrimoine historique, paysager, gastronomique... le surnom de "petite Toscane" employé pour désigner une partie de notre territoire n'est pas qu'une simple anecdote. Le patrimoine industriel de Fumel est aussi un atout, la machine de Watt, l'une des dernières en Europe est un véritable atout. L'important aujourd'hui est de construire une synergie entre des territoires administratifs différents.

Pour ce qui est des faiblesses, elles sont de deux ordres. D'abord pratiques comme la navigation sur le Lot, le lien entre les rivières Lot/Garonne est compliqué et c'est un frein au développement du tourisme fluvial. Ensuite culturelles : quand un touriste vient passer ses vacances chez nous, il se moque de savoir s'il est sur le Fumelois ou le Villeneuvois, voir même en Lot et Garonne, ce qu'il veut c'est une information touristique et une offre de services variées. Or trop souvent nos territoires se sentent en concurrence plutôt que complémentaires. Il nous faut changer les mentalités et cela prend du temps, mais avec de la bonne volonté !

La Gazette : Et quelle est la place de Penne dans cette politique communautaire ?

BG : au même titre que Bonaguil l'est pour le Fumelois, Penne est le fleuron touristique du secteur, comme l'atteste le renouvellement de label "village remarquable" du Guide Vert. En 2018 les hébergeurs Pennois ont accueilli plus de 9000 clients, des manifestations comme l'embrasement de Peyragude attirent plus de 5000 spectateurs, touristes ou locaux, le site de Ferrié est fréquenté par plus de 8000 personnes sur deux mois seulement, Penne compte 4 monuments classés et 5 sites inscrits, le Sanctuaire de Peyragude est lui aussi un atout, le secteur agrotouristique y est aussi plus développé qu'ailleurs, la pêche avec la Maison des Milieux Aquatiques et le Lot représentent un tourisme certes de niche mais à fort potentiel, le partenariat avec la Commune est lui aussi un élément fort du projet touristique tout comme l'implication des associations. Les atouts sont là, à nous de les valoriser. C'est l'objectif de l'antenne Pennoise de l'OFTVL.

La Gazette : un dernier mot ?

BG : Cette année l'accent a été mis sur l'investissement avec l'acquisition d'un nouveau bateau.

Déménagement de l'Office de Tourisme :

En 2018, un essai avait été tenté pour déplacer l'accueil Pennois de l'Office de Tourisme dans le hall de la Mairie. L'usage a montré que l'initiative bonne sur le papier n'a pas fonctionné en pratique. D'un commun accord, OFTVL et Mairie, ont décidé de s'associer à Pays Histoire et Patrimoines pour relocaliser l'accueil touristique dans son espace d'origine, dans l'esprit de ce qui se fait déjà à Tournon. Ce n'est d'ailleurs pas un retour en arrière mais bien une nouvelle page qui s'ouvre car l'association OTFVL et de PHP permettra aux touristes de bénéficier de nouveaux services et aux deux entités de se soutenir l'une l'autre, un partenariat gagnant/gagnant comme Penne sait les développer.



Les horaires en :

Hors saison : vendredi, samedi, dimanche : les après-midi de 15 h à 18 h

Pendant la saison : tous les jours sauf le lundi

La capitainerie

La capitainerie ouvrira ses portes :

- Mois de mai et septembre : mercredi et week-end de 14h à 18h
- Mois de juin, juillet et août : tous les jours

Locations de paddle, pédalo, Oxoon (bouée flottante à moteur) bateau électriques, et bateau à passagers (de 6 à 12 places) de l'heure à la journée. Toutes les embarcations se pilotent sans permis.

Et toujours, locations d'emplacement sur les quais de Penne et de St Sylvestre sur de courte et de longue durées pour les bateaux appartenant aux privés.

Un Point d'Information Touristique sera ouvert dans le bourg, ce qui permettra aux touristes de trouver toutes les informations touristiques de notre territoire. Et des Relais d'Information Touristiques seront également mis à disposition dans des commerces et les restaurants de la commune qui le souhaiteront.



PROJET GÎTES

La Commune dispose d'un camping municipal avec 10 gîtes et HLL. Cet équipement vieillissant connaît une érosion de sa clientèle depuis de nombreuses années. Après un redressement à la fin des années 2000, la fréquentation du site a de nouveau baissé l'an passé, en particulier du fait de l'intrusion de bandes au sein de la structure créant de nombreuses tensions avec les campeurs. Le bilan de l'année 2018 a donc été négatif.

Un projet en cours de réflexion

Il est impossible pour la Commune de financer une structure commerciale déficitaire. Cela revient à faire payer aux Pennois les vacances des autres !

Avec un déficit de 8 000 € pour la saison 2018, il est indispensable de revoir le fonctionnement du site et cela passe aussi par des investissements pour moderniser les équipements en les isolant pour allonger les périodes de locations, en les sécurisant par de la vidéosurveillance (on en est là...), en développant des séjours clé en main (sport, découverte de la nature...).

Une étude de faisabilité a donc été commandée en vue d'estimer le montant des travaux à prévoir. La fourchette se situerait entre 700 et 800 000 €, avec peu de subvention mais des recettes en retours.



Proposition d'Aménagement



Esquisse d'un projet d'aménagement avec l'accent mis sur la végétalisation et la convivialité.

Des discussions interviendront pour déterminer quel est le choix le plus pertinent pour la collectivité, sachant que les décisions n'interviendront pas cette année.

Des points forts :

Aujourd'hui le tourisme « vert » a le vent en poupe. Ferrié est un site idéal pour répondre à cette demande grâce :

- À la proximité du site de Ferrié à la fois ludique (les jeux d'eau) et pédagogique (la maison de la pêche, le projet de zone humide).
- La proximité de services et d'équipements comme la Gare, le parking de Ferrié est un site idéal pour partir sur les chemins de randonnées, le gymnase, les salles de nêgre et d'animation pour accueillir des groupes.
- La dimension humaine de l'infrastructure et sa végétalisation qui peut encore être améliorée.



LA MAISON FRANCE 5 -

Preuve s'il en est besoin de l'attractivité de Penne, de la qualité de son cadre, l'intérêt croissant des médias pour notre commune.

En ce début d'année, c'est France 5, avec son émission « **la Maison France 5** » qui donne un coup d'éclairage sur le bourg de Penne, et les acteurs « touristiques » de notre territoire. En avril c'est au tour de France 2 avec l'émission « **chemin de traverse** » qui s'intéresse au sanctuaire de Peyragude...la valorisation de notre village confirme son dynamisme, et ce que le presse qualifie de « seconde jeunesse ».

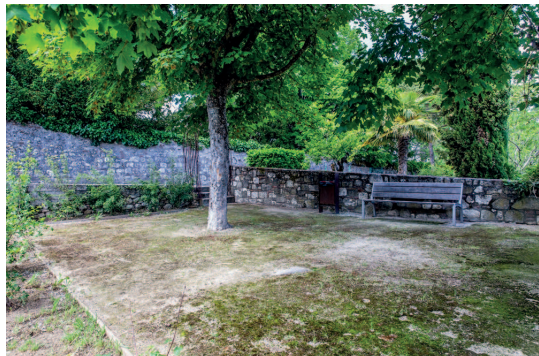
Cette réussite est celle de tous les acteurs qui contribuent quotidiennement à améliorer notre village : une perle cachée dans un écrin de verdure, mais qui n'est décidément pas la belle aux bois dormants !!

Après la diffusion de l'émission, notre site internet a fait l'objet de plusieurs centaines de connexions.



Ballade de Penne

Sur Facebook plus de 12.000 personnes ont été atteintes par ce reportage photo.



Penne d'Agenais s'engage pour la préservation des chauves-souris

Penne d'Agenais a souhaité s'engager aux côtés du Conservatoire d'Espaces Naturels d'Aquitaine (CEN) sur des actions de sensibilisation et de préservation de ce petit mammifère qui disparaît comme peau de chagrin. En effet, pendant deux mois, les Pennois ont été invités à répondre à un questionnaire afin d'aider le CEN d'identifier la présence éventuelle de colonie.

La commune abrite en effet deux espèces, dont la rhinolophe euryale, une espèce rare particulièrement menacée.

« Historiquement, les cavités sous la mairie abritent une colonie de cette espèce », explique Olivier VANNUCCI, responsable de l'antenne Lot-et-Garonnaise du CEN.



Menant un projet autour de la biodiversité, la municipalité a d'ores et déjà pris la décision d'entreprendre une modernisation sur 5 ans de l'éclairage et de le limiter. Des gîtes à chauve-souris seront offerts, le 1er juin à la journée de la Nature à Ferrié aux habitants souhaitant participer à la préservation des espèces. Les chauves-souris pourraient par la suite avoir un rôle essentiel dans la réussite de projets environnementaux engagés par la commune, comme la réintroduction d'arbres fruitiers spécifiques au département sur le site nature de Ferrié, en lien avec le Conservatoire Végétal Régional d'Aquitaine à Montesquieu. Affaire à suivre !

Journée de la Nature le 1 juin



Week-end sur le site de Ferrié : avec la journée de la Nature, l'ouverture des jeux d'eau le samedi et le dimanche le concours de pêche. Le site de Ferrié est incontestablement un vivier pour la biodiversité. La maison des milieux aquatiques, le conservatoire d'espaces naturels, l'APPMA, les agriculteurs bio sont autant d'acteurs avec qui nouer un partenariat durable pour travailler sur cette richesse naturelle qu'est la biodiversité. Merci aux agents, bénévoles et partenaires pour cette première initiative.

D'autres suivront cette thématique avec les rendez-vous aux jardins, l'éco-rando le 11 juillet puis le 26 août prochain avec la nuit des chauve-souris.



Nature

Les collégiens visitent la Zone Humide de Ferrié



Même le collège s'investit dans l'environnement.

Éclairage public

A compter du 1 avril, et ceci sur une période expérimentale de 1 an, l'éclairage public sera éteint en hiver de 23h à 5h et en été à compter de 1h30.

Merci de votre compréhension !

L'eau est une ressource précieuse. Les phénomènes météorologiques de sécheresse semblent appeler à perdurer et il est donc primordial de gérer cette ressource. Cela passe par d'importants travaux sur les réseaux d'adduction d'eau, mais aussi sur l'entretien des cours d'eau comme le Boudouyssou.

Des réseaux d'eau et une station d'épuration en voie de modernisation :



En 2014, un diagnostic du système d'assainissement, réseaux d'eaux usées et station d'épuration (STEP) a été réalisé sur les communes de Penne d'Agenais et St-Sylvestre/Lot car elles disposent d'une seule STEP : Croquelardit.

A la suite de ce diagnostic, les travaux de réhabilitation et de renouvellement ont débuté en octobre 2015.

Pour Penne d'Agenais, le diagnostic a mis en évidence la nécessité de réhabiliter le réseau du secteur Carlane et de l'avenue de la Libération. Ces travaux consistent à poser de nouvelles canalisations afin de collecter uniquement les eaux usées et de dévier les eaux pluviales qui entraînent des dysfonctionnements sur la STEP.

Afin d'améliorer la qualité des rejets dans le Boudouyssou, la commune réalise des investissements pour la déviation des eaux pluviales à hauteur de 85 000 € HT, EAU47 va investir 830 000 € HT. Le démarrage de ces travaux est envisagé en septembre 2019 pour une durée de 7 mois. Le financement est supporté par la redevance d'assainissement collectif déjà en place. Après ces travaux, une étude de redimensionnement et de renouvellement de la STEP débutera pour une mise en service fin 2020.



19 mars 2019 : Réunion avec Eau47

Un important travail préparatoire a été nécessaire pour enfin programmer les travaux sur l'adduction d'eau.

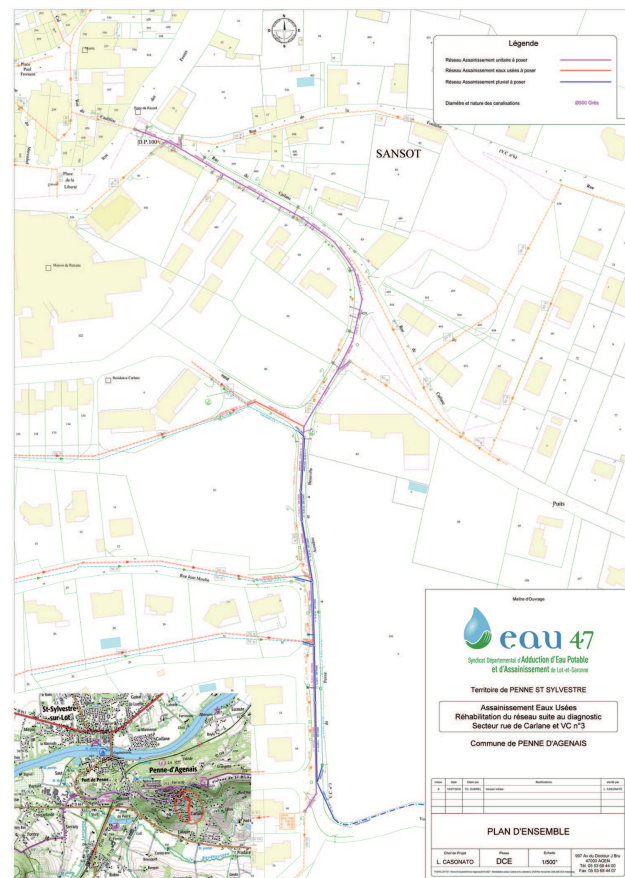


Schéma d'intervention des travaux prévus Rue Carlane, de septembre 2019 à février 2020.



La station d'épuration ne permet plus aujourd'hui d'absorber de nouveaux utilisateurs donc de nouvelles constructions.

Des ruisseaux à préserver



Si les réseaux et leur entretien sont indispensables à une bonne gestion de l'eau, les nombreux ruisseaux sont eux aussi à entretenir. C'est le cas du Boudouyssou. Géré par le SMAVLOT, ses berges font l'objet d'un suivi régulier, tout comme la biodiversité qui le peuple. Grâce à la société de Pêche, on sait désormais que la biodiversité, fragile et un temps menacée, se redéveloppe. En particulier la faune.

Les différentes communes traversées par le Boudouyssou sont réunies régulièrement par le SMAVLOT pour faire le point sur les travaux à prévoir et sur la préservation de la vie dans ce ruisseau.

A Penne, les travaux sont rythmés par le Budget. Ainsi le 1er trimestre est consacré à l'entretien du patrimoine, le temps que le budget soit voté en avril. Le 2ème trimestre est consacré aux négociations avec les entreprises pour retenir la plus intéressante, tandis que les services techniques préparent la Commune à la saison estivale. Le 3ème trimestre est consacré pour l'essentiel à l'appui logistique aux nombreuses manifestations, associatives ou municipales. Enfin au 4ème trimestre, les entreprises interviennent sur les chantiers qui leur sont attribués. Si ce schéma est adapté aux circonstances, et aux urgences, il reste assez réaliste. Quid pour ce 1er semestre 2019 ?

Embellir la Commune, une priorité !

Avoir une commune entretenue c'est un meilleur cadre de vie pour les habitants et une belle promotion pour les touristes. C'est un véritable défi pour nos agents, en particulier ceux des espaces verts qui doivent désormais désherber sans pesticide. C'est mieux pour la planète et la santé des Pennois, mais cela rend impossible un entretien systématique de la voirie (pour rappel chacun est tenu d'entretenir le trottoir au droit de sa propriété), d'autant que s'y ajoute la tonte des terrains communaux, le ramassage des incivilités du weekend, l'entretien des cimetières...



Fleurissement du pont Penne/St Sylvestre par les équipes techniques des deux communes



Installation des nouvelles jardinières, réalisées en Korten par un artisan local au bourg de Penne

Moderniser la Commune et économiser, un impératif !

Pour maintenir nos investissements sans alourdir les impôts, il est primordial de réaliser des économies de fonctionnement. Cette « contrainte » oblige les services à trouver des solutions, qui peuvent au final avoir d'autres intérêts que financiers. C'est le cas de l'éclairage. Pour faire baisser la facture d'électricité, un peu moins de 100.000€ par an, un grand plan de modernisation des éclairages est en cours de réalisation.

Cela concerne en priorité l'éclairage public avec l'aide du SDEE 47. Les anciennes ampoules, très énergivores, sont remplacées par de nouvelles plus performantes et moins consommatrices (à noter que la réforme des horaires d'éclairage n'a rien à voir avec des économies financières, c'est avant tout une mesure environnementale).

Cela concerne aussi les bâtiments qui sont progressivement équipés d'éclairage LED. Ces travaux sont réalisés par l'équipe technique au fur et à mesure. Des minuteurs sont aussi installés dans les bâtiments communaux.

En réalisant 10% d'économie sur ce budget électricité, c'est l'équivalent du financement des sorties scolaires pour les deux écoles. Autant dire que ces efforts ne sont pas neutres.



Modernisation de l'éclairage de la bibliothèque

Les équipes du SDEE47 procède à la modernisation de l'éclairage.



La voirie, 1er budget municipal.

La voirie reste le premier poste budgétaire de la Commune, hors grands travaux. Il existe trois types de voirie, celle qui dépend du Conseil départemental, celle du ressort de la Communauté de Communes et enfin celle qui dépend de la Mairie. Il n'est pas toujours facile pour un administré de distinguer entre chacune. Pour cette année la Fumel Vallée du Lot a programmé entre autre la rénovation de la cité Laboulbène, quant à la commune elle va investir près de 150.000 € : panneau de signalétique dans le cadre de l'adressage, achat d'un abri bus devant le collège, fauchage des bas côtés, rénovation de la voirie rural avec entre autre 14.000 € pour le chemin de Falgayras. Nous versons également près de 30.000 € à la Communauté de Communes pour l'entretien des ponts et murs de soutènement. Avec une commune aussi étendue que Penne, nous sommes les premiers contributeurs de ce budget communautaire.



L. VIGIE présente aux élus le programme voirie 2019 décidé par la Communauté de Communes



Moulin de canterane



30.000 € sont investis par Penne dans l'entretien des ouvrages d'art

Les bâtiments ne sont pas oubliés



Les églises un patrimoine historique à préserver.

La Commune dispose d'un important patrimoine : des églises au nombre de huit, des logements, des bâtiments administratifs, commerciaux, techniques, un camping, des écoles...c'est à la fois une chance car ce patrimoine contribue aux activités pennoises, c'est aussi une charge pour le budget.

Cette année un effort significatif a été consenti pour les églises avec 100.000 € provisionnés pour la consolidation de l'église de Port de Penne, des études sont en cours pour diagnostiquer les berges, et 50.000 € de plus pour l'entretien « courant », avec en particulier la toiture de l'église du Mercadiel.

Autre investissement, complémentaire de la volonté municipale d'économiser sur les dépenses d'énergie, le remplacement de menuiseries : celles de l'espace Gambetta et celles du logement de l'avenue de la Libération., pour environ 15.000 €.

Les équipements sportifs et de loisirs

Avec un gymnase, des cours de tennis, un camping, les services techniques ont fort à faire pour tenir au propre ces équipements, d'autant que ces derniers font l'objet de nombreux actes d'incivilités. A l'occasion des multiples tournois organisés par les clubs sportifs pennois, les services se mobilisent pour entretenir les lieux de manière à offrir « une vitrine » aux visiteurs qui reviendront peut être en tant que touristes.



Tous les ans, les installations sportives sont vérifiées pour s'assurer de leur bon fonctionnement et surtout de leur conformité



Des services mobilisés pour entretenir les équipements sportifs

LE CHIFFRE

250

C'est le nombre de sollicitations reçues, par an, par le Service Technique de la part des administrés, auquel s'ajoutent les demandes des élus et celles prévues par le responsable du service technique dans le cadre du fonctionnement quotidien du service.

Les cimetières : l'affaire de tous !

Avec ce printemps particulièrement propice à l'essor de la végétation, des administrés ont appelé la Mairie concernant l'état des cimetières. Avec 9 cimetières à gérer, le service d'entretien a fort à faire, d'autant que désormais dans les cimetières aussi les produits phyto sanitaires sont interdits. Une rotation est organisée mais il est impossible aux jardiniers d'être présents dans tous les cimetières en même temps. Un peu de compréhension ne nuit pas et chacun peut aussi se proposer pour aider l'entretien.

Une mention spéciale pour l'association les Amis de Magnac, qui œuvre depuis de longues années sous l'impulsion de Lucien Carles pour l'entretien de l'église et qui cette année a restauré les croix du carré des indigents au cimetière, à l'initiative de Dominique Conort.



Quand tout le monde travaille ensemble, on avance !



Seneffe est une commune belge de la province de Hainaut qui compte un peu plus de 11 000 habitants depuis la fusion des communes en 1977, et est jumelée avec Penne d'Agenais depuis 1975. L'Histoire de Seneffe est marquée, entre autres, par des batailles célèbres aux XVIIe et XVIIIe siècles et par l'occupation du château, de 1940 à 1944, par le Général von Falkenhausen, chef de l'administration militaire en Belgique et nord de la France. Ce château est aux mains de l'État belge depuis 1970 où le Ministère de la Communauté française de Belgique héberge le Musée de l'Orfèvrerie.

Seneffe



A l'occasion du déplacement des Pennois à Seneffe, B. Mares et MC. Duhoux échangeaient leurs vœux avec A. Delau comme témoin.

est aux mains de l'État belge depuis 1970 où le Ministère de la Communauté française de Belgique héberge le Musée de l'Orfèvrerie.

“J'ai abordé un peu ce côté historique car en voyant Seneffe actuellement rien ne laisse à penser que ce village a vaincu les troupes du Prince d'Orange et, le siècle suivant, les Autrichiens. Qu'en pensez-vous ?”



Le côté économique n'est pas à négliger non plus car Seneffe a beaucoup changé depuis la création du nouveau canal à grand tonnage de Charle-roi-Bruxelles au début des années 60 ; Par exemple, je me souviens de 4 brasseries, de 2 minoteries, de plusieurs exploitations agricoles réduites fortement (dont celle de mes parents où le canal a pris 15 ha), etc.”



Covarrubias

Covarrubias est une commune de Castilla y León (Espagne) à 40 km au sud de Burgos et à 270 km au nord de Madrid. Elle est jumelée avec Penne d'Agenais depuis 1990 et Tønsberg (Norvège) depuis 2004. Si cette cité du Moyen-Âge ne compte plus que près de 600 habitants, elle reçoit cependant des milliers de visiteurs et de nombreux jeunes en voyage scolaire, tant la ville a un passé très riche. Un passé qui a façonné l'Espagne actuelle : Covarrubias est le berceau de la Castille et du Castillan qui est la langue espagnole universelle.



Dans le cadre de notre Gazette, nous consacrons deux pages aux jumelages de Penne avec Covarrubias et Seneffe, la 1ère pour présenter nos deux communes, la seconde pour deux interviews, celui de Lutgarde DETRY et le vôtre.

INTERVIEW

Annie DELAU
Présidente du
Comité des
Jumelages



La Gazette : Madame la Présidente, pouvez-vous vous présenter en quelques mots, ainsi que le Comité des Jumelages

A. DELAU : En 1999, Gisèle Graf et Marcel Garrouste me proposaient de participer au jumelage. Proche retraitée de l'Education Nationale, j'ai accepté.

La Gazette : Quels sont aujourd'hui les enjeux du jumelage, en quoi sont-ils différents de ceux d'hier?

A. DELAU : Le Jumelage centré sur la réconciliation des peuples a évolué. Il est désormais le cadre d'une véritable politique européenne "Citoyens, égalité, droits, valeurs" programme adopté par l'union le 17 janvier dernier.

La Gazette : Depuis plusieurs années, des initiatives sont réalisées à Penne pour rajeunir les échanges : ERASMUS+ à la maternelle, échanges à l'école élémentaire, quels regards portez-vous sur ces démarches ?

A. DELAU : Par nature, elles font partie de l'objet du Comité de Jumelage. L'ambition éducative de l'Europe est de faire émerger par l'école une conscience européenne commune basée sur des valeurs humaines.

La Gazette : Pouvez-vous nous donner vos deux meilleurs souvenirs, l'un avec Seneffe, l'autre avec Covarrubias ?

A. DELAU : Les 30 ans du Jumelage en 2005. L'accueil par les Racheles tous réunis.

La Gazette : Madame DETRY, pouvez-vous vous présenter en quelques mots, ainsi que le Comité des Jumelages

L. Detry : En 1974, le club nautique de Manage est descendu chez Gilbert Paltrié, chez qui l'idée d'un jumelage a germé. En février 1975, Jules Jacques, maire de Seneffe à l'époque et ami avec mes parents, avait proposé à mon père de faire partie d'un comité qui pourrait s'appeler « de jumelage », s'il se faisait. Mon père lui a répondu « Jules, demande-le avant à Lutgarde et Guy (mon mari), tu dois plutôt t'entourer de jeunes pour ce genre.

La Gazette : Pouvez-vous nous parler de la naissance du jumelage ?

Nous sommes venus à Penne pour prendre la température socio-politico-économique du village avant de mettre le point « jumelage » à l'ordre du jour du conseil communal ; l'idée d'un futur jumelage avec Penne a été adopté à la majorité. Ensuite des conseillers Seneffois sont descendus en vue de la cérémonie de jumelage du 14 juillet 1975.

La Gazette : Quels sont aujourd'hui les enjeux du jumelage, en quoi sont-ils différents de ceux d'hier ?

L. Detry : Les jumelages, centrés sur la réconciliation après la 2ème guerre, ont évolué vers la politique européenne : l'égalité, les droits, etc... mais je pense que ce serait bien que les villes jumelées définissent ensemble des objectifs de projet : rencontres sportives, partenariats techniques, réseaux thématiques... tout en gardant le côté convivial et festif.

La Gazette : Depuis plusieurs années, des initiatives sont réalisées à Penne pour rajeunir les échanges : ERASMUS+ à la maternelle, échanges à l'école élémentaire, quels regards portez-vous sur ces démarches ?

L. Detry : C'est une super idée car cela ouvre l'esprit des jeunes et peut mener à d'autres partenariats.

La Gazette : Pouvez-vous nous donner vos deux meilleurs souvenirs, l'un avec Seneffe, l'autre avec Covarrubias ?

L. Detry : Chaque rencontre est un souvenir unique mais il y a le jumelage à Penne en 1975 avec une foule en liesse ; le retour officiel à Seneffe en 1976 avec Marcel Garrouste et Jules Jacques qui ont fait leur entrée dans Seneffe en calèche ; les 30 ans à Penne avec 200 personnes à loger dont plusieurs groupes sportifs, etc. Et bien sûr les 40 ans à Seneffe.

Pour Covarrubias, leur rencontre à Penne en 1989, en préparation du jumelage en 1990 ; en 1996 quand Penne et Seneffe ont été invités ensemble pour leur grande fête qu'ils ont combinée avec une fête médiévale ; en 2002, les retrouvailles car Penne et Covarrubias ne s'étaient plus rencontrés depuis 1996...

INTERVIEW

Lutgarde DETRY
Correspondante



Agenda : Tout au long de l'été, venez nombreux découvrir les animations !

JUILLET

- 03 **Ludobus** (Bibliothèque)
- 06 **Fête des Lumières** (Bourg à partir de 22h)
- 9 au 23 **Anne Marie VIDAL** (Exposition Peinture Hall Mairie)
- 11 **Repas Gourmand** (La Pennoise/ Câte de Port de Penne soirée)
- 11 **Eco Rando** (Plateau Saint Michel)
- 14 **Fête Nationale / Citoyens d'honneurs** (Bourg et Mairie matinée)
- 15 **Animation musicale** (Comité des Fêtes - Place Gambetta)
- 16 et 17 **Petit patrimoine** (Amis du Patrimoine - Hall Mairie)
- 17 **Concert chants basques CHŒUR POTTOROAK**
(Église de Peyragude à 19h30)
- 20 **Fête du Port de Penne et concours aux carnassiers**
(Mairie/ ASPSS/ journée et soirée Cale Port de Penne)
- 21 **Repas de la chasse** (Grange de Nègre -Midi)
- 21 **Vide grenier** (La Pennoise à Croquelardit de 7h à 19h)
- 24 **Concert polyphonies AVA CORSICA** (Église Mercadiel à 21h)
- 28 **Un jour au Moyen Age** (Amis du patrimoine - bourg)
- 24 au 29 **Penne Art** (Les Trois Portes - Penne bourg)
- 30/07 au 06/08 **Marie Josée PALACIO** (Exposition Peinture hall Mairie)



AOUT

- 03 **Embrassement de Peyragude**
(Associations sportives et Mairie/ Ferrié à partir de 17h)
- 7 au 18 **Delphine DUCOURET/ GERVAIS**
(Exposition Peinture hall Mairie)
- 08 **Repas Gourmand**
(La Pennoise/ Câte de Port de Penne)
- 18 **Les Rosières**
(CCAS- Peyragude et Place Gambetta)
- 19 au 29 **Carola FUCKS et Eve DE LANEUVILLE** (Exposition Peinture hall Mairie)
- 22 **Repas Gourmand** (La Pennoise/ Câte de Port de Penne soirée)
- 25 **Les Rosières** (CCAS - Magnac)
- 26 **Nuit des Chauves-souris** (Bourg de Penne)
- 30/08 au 12/09 **Anne-Marie DELPIERRE** (Exposition Peinture hall Mairie)



SEPTEMBRE

- 8 **Journée des Associations** (Salle Animation Ferrié)
- 13 au 20 **Joëlle POUZALGUES** (Exposition Peinture hall Mairie)
- 21 et 22 **Grand Patrimoine** (Amis du Patrimoine)

OCTOBRE

- 7 au 13 **Semaine bleue** (CCAS - Ferrié)
- 18 au 21 **Conférence Exposition** (Art et Histoire Hall Mairie)
- 19 et 20 **Architecture Nationale** (Amis du Patrimoine / Salle Gambetta)
- 31 **Halloween** (Penne Inter Club / Gymnase)

NOVEMBRE

- 9 et 10 **Fête de la Citrouille** (Les Trois Portes)